COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE
COMPTE-RENDU DE LA SAISON

◊◊◊◊◊◊◊◊◊◊

Point 1 – Bilan de la saison 2018-2019

- Désignations des Clubs JA

511 clubs désignés sur la saison 2018-2019, avec 17 prestations non effectuées par les clubs désignés (amendes imputées au club). 317 JA proviennent du club initialement désigné (62%) contre 194 d'un autre club (38%).

90 fiches de renseignement électronique envoyées au travers du formulaire GoogleForms.

Pas de péréquation souhaitée par la majorité des clubs du Grand Est suite à l'enquête sur le championnat par équipes.

- Désignations des cadres sur nos épreuves de prestige

Environ 140 nominations effectuées en arbitrage sur cette saison et plus de 90 en juge-arbitrage (JA2/JA3).

- Formations

Différentes sessions effectuées tout au long de la saison :

- 1 session AC (Commercy) regroupant 8 candidats
- 6 sessions AR (Tomblaine, Eurville-Bienville, Bergheim, Montcy-Notre-Dame, Haguenau, Schiltigheim) regroupant 98 candidats
- 4 sessions JA1 (Tomblaine, Eurville-Bienville, Bergheim, Montcy-Notre-Dame) regroupant 45 candidats
- 1 session JA2 (Tomblaine) regroupant 5 candidats
- 1 session JA3 (Tomblaine) organisée par la Zone avec la participation de 4 candidats du Grand Est
- 1 session de préparation à l'AN regroupant plusieurs candidats dont 2 du Grand Est

	AC		AR		JA1		JA2	
	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats	Sessions	Candidats
TOTAL	1	8	6	98	4	45	1	5
Moyenne (candidats par session)	8		16,3		11,25		5	

132 pratiques effectuées. Merci à tous les formateurs.

- ❖ Colloque des cadres de l'arbitrage

Voici le nombre de participants pour les différents colloques :

	Tomblaine	Arcis-sur-Aube	Bergheim
Nombre de participants	101	11	38

- ❖ Formation continue des JA2/JA3

Une première session de formation continue JA2/JA3 a été mise en place à Tomblaine afin de présenter entre autres la nouvelle numérotation des tableaux qui sera effective dès la saison 2019-2020. Une revue sur différents autres points du JA2/JA3 a également été fortement apprécié des stagiaires.

Point 2 – Préparation de la saison 2019-2020

- ❖ Désignations des arbitres

Outre nos compétitions régionales, la Ligue du Grand Est co-organisera le 4ème tour du Critérium Fédéral Nationale 1 Messieurs et Dames à Pont-à-Mousson du 13 au 15 mars 2020. Les 1er et 2ème tours du Critérium Fédéral Nationale 2 (Neuves-Maisons et Thionville), ainsi que le Championnat de France Vétérans seront également organisés sur notre territoire (Vittel).

L'appel à candidature a été envoyé aux cadres de l'arbitrage concernés courant juillet.

- ❖ Désignations des clubs JA

Une communication a été envoyé récemment aux clubs avec un rappel sur leurs obligations et un formulaire sur leur désidérata. Un autre courrier a également été envoyé à tous les cadres qui ne sont soumis à aucune obligation au travers de leur club et qui souhaitent effectuer des prestations en JA1. Ces personnes doivent se rapprocher de leur club afin d'émettre une demande vers la Ligue.

En ce qui concerne les obligations des clubs sur le championnat par équipes, un contrôle de la présence d'un juge-arbitre licencié et gradé sera effectué jusqu'au niveau Grand Est 3. Un avertissement sera envoyé aux clubs fautifs puis une sanction si cela se réitère de manière non justifiée.

- ❖ Désignations des JA2/JA3

Le nombre de juges-arbitres par épreuve semble cohérent avec la réalité du terrain. Pas d'adaptation majeure à prévoir pour cette saison.
L'appel à candidature a été envoyé aux juges-arbitres courant juillet.

❖ Formations

Différentes sessions de formation ont été fixées et ajoutées au calendrier pour cette saison 2019-2020 :

- AR :
 - Samedi 02 novembre 2019 : Tomblaine (Nancy)
 - Samedi 11 janvier 2020 : est et ouest du territoire
 - Samedi 22 février 2020 : centre du territoire
- JA1 :
 - Dimanche 03 novembre 2019 : Tomblaine (Nancy)
 - Dimanche 12 janvier 2020 : est et ouest du territoire
 - Dimanche 23 février 2020 : centre du territoire
- JA2 :
 - Samedi 02 et dimanche 03 novembre 2019 : Tomblaine (Nancy)

Une communication sur les candidatures sera effectuée en ce début de saison pour pouvoir fixer les lieux dès le mois d'octobre. En complément, des formations AC seront organisées ponctuellement et de manière plus délocalisée selon la demande des clubs.

❖ Formation continue

Plusieurs dates sur le colloque ont été ajoutées au calendrier sur le même principe que la saison précédente :

- Samedi 07 septembre 2019 à Tagnon à 09h30
- Vendredi 13 septembre 2019 à Tomblaine à 19h00
- Samedi 14 septembre 2019 à Strasbourg à 09h30

Voici l'ordre du jour de ce colloque :

- Accueil
- Désignation des cadres de l'arbitrage
 - Arbitres
 - Juges-arbitres
- La formation
 - Bilan général de la saison 2018-2019
 - Programme de la saison 2019-2020
 - La formation continue
 - Remise de diplômes aux nouveaux cadres de l'arbitrage
- Les modifications des règles et règlements
- Informations sur l'arbitrage et le juge-arbitrage sur des thèmes bien spécifiques
- Séance de travail collective sur les règlements d'arbitre et de juge arbitre
- Réponses aux questions des participants

Un courrier a été adressé à tous les cadres de l'arbitrage courant juillet contenant :

- Les désidératas AR, JA1
- Les désidératas JA2, JA3
- L'invitation au colloque

Concernant la liste des cadres de l'arbitrage, cette dernière sera très prochainement remise à jour suite aux mutations. Pour rappel, cette liste est disponible sur le site de la Ligue dans la rubrique « Cadres de l'arbitrage » du menu « Arbitrage ».
Pour rappel, ce fichier contient le statut de chaque cadre de l'arbitrage :

- Actif : après participation au colloque de la saison en cours
- Inactivité 1ère année : suite à une absence au colloque de la saison en cours
- Inactivité 2ème année : suite à une absence au colloque depuis la saison précédente
- Inactivité 3ème année : suite à une absence au colloque depuis les 2 dernières saisons
- Inactif : cadre à sortir des listes des actifs. Devra repasser la formation complète

Seules les personnes actives ou considérées comme inactives 1ère, 2ème ou 3ème année peuvent officier.
Les personnes considérées comme inactives ne peuvent plus officier, y compris pour le compte de leur club.

Par ailleurs, 2 autres sessions de formation continue JA2/JA3, couplées avec le colloque des cadres de l'arbitrage, auront lieu les après-midis du samedi 7 septembre à Tagnon et du samedi 14 septembre à Strasbourg.

Yohan DECLOMESNIL tient à remercier tous les membres de sa Commission, les formateurs et autres participants pour le travail accompli sur la saison 2018-2019.

Yohan DECLOMESNIL

